



Abandon domicile conjugal constat huissier

Par **uptodate**, le **13/04/2009** à **07:27**

Bonjour,

Cela fait la 2ème fois que mon mari quitte le domicile conjugal la première fois je suis allée à la police faire une main courante et cette fois ci je voudrais faire faire un constat d'huissier , le problème est qu'il est parti un samedi et que le commissariat etait fermé et en plus un week end de paques combien me couterait un constat d'huissier? puis je aller au commissariat que mardi matin?

merci beaucoup pour vous réponse qui m'aideront beaucoup